

Direction Nationale de la Formation

Le Responsable de la Formation au Secrétariat Fédéral est **Jordi Lopez**
E-Mail: jordi.lopez@echecs.asso.fr

La Direction Nationale de la Formation gère les titres et les diplômes agréés par la Fédération Française des Échecs.

Elle valide et coordonne les stages qui sont organisés par les clubs, les comités départementaux et les Ligues.

Elle gère le suivi technique des dossiers, corrige les examens et décerne les titres aux candidats. La Fédération Française des Échecs délivre **trois types de diplômes** qui valident des compétences très différentes:

- **Le Diplôme d'Initiateur de la F. F. E. (DIFFE) Initiateur.**

Il s'adresse à des personnes souhaitant acquérir les compétences pédagogiques nécessaires pour initier des personnes aux échecs, notamment en milieu scolaire.

- **Les Diplômes d'Animateur de la F. F. E. (DAFFE) Animateur (1er degré), Éducateur (2ème degré) et Professeur (3ème degré).**

Ils s'adressent à des personnes souhaitant acquérir les compétences pédagogiques nécessaires pour initier et enseigner les échecs en milieu scolaire et clubs.

Le contenu est plus pédagogique que sportif et doit permettre à l'animateur de pouvoir animer des leçons auprès de scolaires ou pour des débutants dans un club.

- **Les Diplômes d'Entraîneur de la F.F.E. (DEFPE) Entraîneur (1er degré) et Maître-Entraîneur (2ème degré).**

Ils s'adressent à des personnes ayant déjà un bon niveau échiquéen (minimum exigé 2000 elo pour entraîneur, MF pour Maître entraîneur) désirant entraîner réellement des joueurs de compétition souhaitant avoir les meilleurs résultats sportifs possibles.

La Commission d'Équivalences, qui étudie les demandes prévues dans chaque règlement, attribue les diplômes par équivalence une fois par saison. Les demandes doivent être déposées avant le 30 Juin. Elles doivent s'adresser au président de la commission, Monsieur [Etienne Mensch](#)

Si vous souhaitez suivre un stage consultez les annonces de stages

Si vous ne trouvez rien, contactez [votre Ligue](#) qui recense les demandes ou directement la [Fédération](#).

Si vous souhaitez organiser un stage, les modalités détaillées sont dans [le cahier des charges](#)

Les Stages

- Stages annoncés
- [Cahier des Charges](#)
- [Demande de subvention pour les stages](#)
- [Attestation de stage pratique](#)
- [Modèle de stage DIFFE](#)
- [Modèle de stage DAFFE 1°](#)
- [Modèle de stage DEFFE 1°](#)

Clubs possédant le label Formateur

- Clubs formateurs

Les Règlements

- [DIFFE](#)
- [DAFFE 1^{er} degré](#)
- [DAFFE 2^{ème} degré](#)
- [DAFFE 3^{ème} degré](#)
- [DEFFE 1^{er} degré](#)
- [DEFFE 2^{ème} degré](#)

Animateurs & entraîneurs

- Les Initiateurs
- Les Animateurs (1°)
- Les Educateurs (2°)
- Les Professeurs (3°)
- Les Entraîneurs
- Les Maîtres-Entraîneurs

Documents Utiles

- [Le statut de "formateur occasionnel"](#)
- [Convention Education Nationale - FFE](#)

Cahier des Charges pour l'Organisation des Stages de Formation aux Diplômes Fédéraux.

Les stages de Formation, DIFFE, DAFFE 1°, DAFFE 2° et DEFFE 1° sont organisés par les Ligues, Comités Départementaux ou Clubs.

Une demande d'agrément devra être déposée deux mois avant le début du stage auprès de la Direction Nationale de la Formation (D. N. F).

La gestion financière des stages est sous la responsabilité des organisateurs à qui la FFE allouera une aide (voir barèmes en fonction du type de stage et du nombre de participants ci-dessous).

Les organisateurs se verront proposé un choix de formateurs agréés par la D. N. F. Ils prendront en charge l'intégralité de leur frais (déplacement, photocopies, rémunération, frais d'hébergement et de bouche).

La FFE suggère une fourchette de rémunération horaire entre 20 € et 40 € / heure avec paiement des intervenants sur facture ou sous forme de fiche de salaire (pour plus d'information sur l'établissement de fiches de paye, voir le document « *Le statut du Formateur occasionnel* »).

La D. N. F. homologue les stages, aide à la publicité de ces derniers par le biais du site fédéral, de la revue Echech et Mat et des Newsletters. Elle est responsable de la correction des épreuves DIFFE, DAFFE et DEFFE et dispense les diplômés aux candidats qui passent les épreuves avec succès.

Barèmes de l'aide fédérale apportée aux organisateurs de stages homologués.

Stage DIFFE (Diplôme d'Initiateur de la FFE)

Durée : 15 heures y compris l'examen oral (1 week-end)

Droits d'inscription : entre 10 € et 30 € (prix conseillé FFE)

Aide à l'organisation : 15 € par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage

Stage DAFFE 1° ou DAFFE 2° (Diplôme d'Animateur 1er et 2ème degré de la FFE)

Durée : 30 heures y compris l'examen oral et écrit (2 week-ends ou 4 jours d'affilés)

Droits d'inscription : entre 50 € et 100 € (prix conseillé FFE)

Aide à l'organisation : 30 € par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage

Stage DEFFE 1° (Entraîneur)

Durée : entre 35 et 40 heures y compris l'examen oral et écrit (5 à 6 jours d'affilés)

Droits d'inscription : entre 100€ et 150€ (prix conseillé FFE)

Aide à l'organisation : 50€ par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage

L'aide apportée pour chaque stage ne pourra concerner plus de 20 participants.

Candidature des clubs au Label Club Formateur - Période 2009-2013

Les clubs souhaitant renouveler leur label ou ceux souhaitant l'obtenir pour la période 2009-2013 doivent envoyer leur candidature à Étienne Mensch.

Les clubs qui ont reçu le label pour la période 2009-2013 ont rempli les critères suivants au moment de leur demande :

- Avoir plus de 30 jeunes licenciés A ;
- Avoir une ou plusieurs équipes jeunes engagées ;
- avoir un nombre d'heures de formations dispensées au club et dans les écoles suffisant (une dizaine d'heures pour les écoles : les intervenants peuvent être salariés ou non... mais avoir un salarié est un gage de stabilité) ;
- Avoir des intervenants actifs diplômés : au moins un DIFFE / DAFFE et un DEFFE (ceux-ci ne sont pas obligatoirement membre du club : possibilité d'intervenants extérieurs) ;
- Permettre à un candidat au DEFFE ou au DAFFE d'effectuer son stage (critère éliminatoire si réponse négative de la part du club) ;
- Le niveau des équipes jeunes est aussi pris en compte : avoir des équipes jeunes de bon niveau, nécessite un travail de longue haleine !

Procédure à suivre

Il suffit simplement de remplir le fichier Adobe Acrobat ci-joint [CANDIDATURE LABEL CLUB FORMATEUR FFE 2009-2013.pdf](#) en suivant la procédure indiquée à l'intérieur du fichier.

Le document peut en effet être rempli électroniquement (il contient des champs de saisie) et être envoyé par email ou imprimé puis envoyé par voie postale.

Pour ouvrir le fichier pdf, vous devez disposer du logiciel (gratuit) Adobe Acrobat, [téléchargeable à cette adresse](#).

Pour ceux qui éprouveraient des difficultés à manipuler le fichier pdf, il est possible de télécharger le fichier au format Word [CANDIDATURE LABEL CLUB FORMATEUR FFE 2009-2013.doc](#), de le remplir, puis de l'envoyer par mail ou voie postale (l'adresse est indiquée dans le fichier).

Principaux avantages du label club formateur :

- votre club reçoit une reconnaissance fédérale officielle qui vient récompenser votre dynamisme en matière de formation, vos efforts en direction des équipes jeunes et adultes.

Obligations :

- votre club doit être prêt à accueillir des stagiaires issu des stages DAFFE et DEFFE dans le cadre de leurs stages pratiques.

Critères d'éligibilité :

- Les critères d'éligibilité sont les suivants : la taille de votre club, le nombre de jeunes et l'engagement d'une équipe de jeune en championnat, le nombre de formateurs et employés ainsi que vos réussites sportives. Le label est accordé en fonction de ses conditions.

Validité du label :

Les labels décernées lors du Comité Directeur de la rentrée seront valides pendant 4 années (période 2009 - 2013).

Ceux décernés lors des prochains CD seront valides également jusqu'à 2013.

Comment se porter candidat ?

Pour devenir Club Formateur il suffit de remplir le fichier pdf "CANDIDATURE LABEL CLUB FORMATEUR FFE 2009-2013" et de l'envoyer en suivant la procédure indiquée au sein du document.

Après examen du dossier, un vote est effectué pendant un Comité Directeur de la FFE. N'hésitez pas à me contacter pour toute(s) question(s).

*Etienne
Délégué à la Formation*

Mensch



Direction Nationale de la Formation

Ce fichier peut être rempli électroniquement (champs de saisie). Utilisez le bouton "envoyer par messagerie -option messagerie de bureau" en fin de document. Il sera transmis automatiquement par votre logiciel de mail au délégué de la formation (emensch@noos.fr).

Vous pouvez également remettre ce document sous forme papier à l'adresse suivante :

Etienne Mensch – 4, rue Beethoven – 67000 STRASBOURG. Merci !

CANDIDATURE AU LABEL CLUB FORMATEUR FFE / PERIODE 2009 - 2013

Dénomination de la structure :

N° Agrément Jeunesse et Sport :

Président :

Adresse :

Mail :

Responsable de la formation au sein du club :

Contact du responsable de la formation :

Disposez-vous d'un local d'entraînement fixe :

NOMBRE DE LICENCIES A EN JUIN 2009

Entre 0 et 50	51 et 100	101 et 150	151 et 200	Plus de 200

NOMBRE DE LICENCIES A JEUNES EN JUIN 2009

Entre 0 et 30 31	31 et 60	61 et 90	91 et 120	Plus de 121

NOMBRE DE FORMATEURS intervenant au sein du club (Salarié / Vacataire / Indépendant)

Nom – Prénom	Adresse	Diplôme	Statut du formateur (S=Salarié, V=Vacataire, I=Indépendant)	Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaires

ORGANISATION DE LA FORMATION AU SEIN DU CLUB

Nombre de groupes d'enseignement jeunes	Nombre de groupes d'enseignement adultes	Prise en charge individualisée (nombre de joueurs)	Intervention en milieu scolaire (nombre d'heures)	Nombre de stages

NIVEAU SPORTIF DU CLUB

Niveau sportif équipe adulte	
Niveau sportif équipe jeune	
Nombre de jeunes présents au dernier championnat de France jeunes	

ORGANISATION DE TOURNOIS

Nombre de manifestations organisées en 2008-2009 :

• **Accepteriez-vous d'accueillir dans votre structure des stagiaires en formation, et d'en assurer le tutorat pour la période de stage ? (enseignant formateur référant) Oui – Non**

• **Avez-vous la possibilité d'offrir un hébergement à un formateur stagiaire ? Oui – Non**